

Barème au 1er Janvier 2019 :

Honoraires à charge vendeur pour les mandats de vente :

Mandat simple :

7% TTC DU PRIX DE VENTE HORS FRAIS DE NOTAIRE AVEC MINIMUM DE 5000€ TTC

Mandat Semi-Exclusif :

6% TTC DU PRIX DE VENTE HORS FRAIS DE NOTAIRE AVEC MINIMUM DE 5000€ TTC

Mandat Exclusif :

5% TTC DU PRIX DE VENTE HORS FRAIS DE NOTAIRE AVEC MINIMUM DE 5000€ TTC

Honoraires à charge acquéreur pour les mandats de recherche :

Mandat de recherche exclusif :

Si le bien est proposé par un particulier, 6% TTC DU PRIX DE VENTE HORS FRAIS DE NOTAIRE AVEC MINIMUM DE 5000€ TTC

Si le bien est proposé par un professionnel titulaire d'un mandat de vente, 3% TTC DU PRIX DE VENTE HONORAIRES INCLUS ET HORS FRAIS DE NOTAIRE, AVEC MINIMUM DE 2500€ TTC

ESTIMATION :

Estimation avec étude comparative de marché basée sur les données en temps réel :

GRATUIT

Estimation avec étude comparative de marché basée sur les données en temps réel et remise du dossier par écrit :

149 € TTC